

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

# Patrimoine mondial

**31 COM** 

**Distribution Limited** 

WHC-07/31.COM/INF.5B Paris, 22 février 2007 Original : Anglais/Français

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

## CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

### COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente et unième session

Christchurch, Nouvelle-Zélande 23 juin - 2 juillet 2007

<u>Point 5 de l'Ordre du jour provisoire</u> : Rapport du Secrétariat sur ses activités

INF.5B : Rapport de la Fondation nordique du patrimoine mondial sur ses activités en 2006

Le présent document contient un rapport de la Fondation nordique du patrimoine mondial sur ses activités en 2006 pour soutenir la *Convention du patrimoine mondial*.

### I. Antécédents

- 1. Le Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) a été créé en 1996. Son objectif : soutenir la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les pays nordiques et assister le Comité du patrimoine mondial pour le suivi de la Stratégie globale. Selon la recommandation d'une évaluation externe réalisée en 2001, et conformément à l'article 17 de la Convention, ce Bureau est devenu une Fondation (la NWHF) en 2002. La création de cette Fondation a été soutenue par les gouvernements nordiques et est en conformité avec les Principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO, tels qu'adoptés par la Conférence générale (33C/Résolution 90).
- 2. La Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 32e session, en octobre 2003, a décidé (32 C/Résolution 36), sur recommandation du Conseil exécutif de l'UNESCO (166 EX/ Décision 3.4.4), d'accorder à la Fondation le statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO (centre de catégorie II) et a autorisé le Directeur général à signer un accord de coopération avec la Fondation. L'accord entre l'UNESCO et la NWHF précise que le maintien de son statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO sera soumis à un examen périodique sur la base sur une évaluation indépendante effectuée avant la fin de 2008, qui représente la fin de l'accord initial.
- 3. Le Conseil d'administration de la NWHF compte six membres représentant les pays nordiques, l'UNESCO et le secteur privé. L'UNESCO n'est pas juridiquement responsable de la Fondation et n'assume aucune responsabilité, que se soit d'ordre financier, de gestion ou autre, mais peut contribuer aux activités de la Fondation. Celle-ci reçoit son financement annuel de base du gouvernement norvégien. Toutes les initiatives de la Fondation sont coordonnées avec le Centre du patrimoine mondial pour éviter la duplication des efforts. Pour s'assurer que les priorités fixées par le Comité du patrimoine mondial soient traitées et pour garantir la transparence de toutes les initiatives de la NWHF, le Comité du patrimoine mondial reçoit un rapport annuel sur les activités de la Fondation.

### II. Objectifs et activités

- 4. La NWHF contribue aux stratégies à moyen terme de l'UNESCO, en particulier pour la mise en œuvre d'instruments normatifs dans le domaine de la culture et le renforcement des liens entre culture, renforcement des capacités et partage de connaissances. La Fondation poursuit les buts suivants: (a) agir comme point focal pour rapprocher les pays nordiques dans leurs efforts collectifs pour se conformer aux intentions et aux exigences de la *Convention*; (b) soutenir le Centre du patrimoine mondial en facilitant l'apport d'expertise technique, en diffusant l'information et en contribuant à des projets novateurs, toujours à l'appui de la *Convention* et de la Stratégie globale du Comité du patrimoine mondial; et (c) mobiliser des fonds provenant de sources bilatérales et multilatérales et faciliter l'assistance envers les efforts de conservation du patrimoine naturel et culturel dans les pays en développement.
- 5. En tant que point focal pour les pays nordiques, la NWHF a un rôle de conseil auprès des États parties nordiques, des gouvernements locaux et autres parties intéressées. La NWHF facilite la coopération régionale dans les pays nordiques en coordonnant les Rapports périodiques et autres activités du patrimoine mondial, et cherche aussi à renforcer la sensibilisation à la *Convention du patrimoine mondial* parmi les experts du patrimoine, les décideurs et le grand public.
  - Principales activités en 2006 : mise au point et lancement de nouvelles pages Web sur la NWHF ; rédaction et diffusion d'une nouvelle Lettre d'information sur le

- patrimoine mondial à tous les gestionnaires de sites nordiques ; organisation d'une réunion des pays nordiques sur l'harmonisation des Listes indicatives ; et finalisation du Rapport périodique sur les pays nordiques et baltes.
- 6. La NWHF soutient la mise en œuvre de la Stratégie globale (1994) du Comité du patrimoine mondial en recueillant des fonds pour les projets et programmes du patrimoine mondial dans les pays en développement sous-représentés sur la Liste du patrimoine mondial, en facilitant le tourisme durable en tant qu'outil de développement, et en encourageant le recours au patrimoine mondial en tant que ressource pour les stratégies de lutte contre la pauvreté.
  - Principales activités en 2006 : dégager des fonds permettant à cinq représentants de pays en développement¹ d'assister à la réunion du Comité du patrimoine mondial à Vilnius, Lituanie ; dégager des fonds pour la mise en œuvre du projet «La Sangha bouddhiste » ; dégager des fonds pour la mise en œuvre de Pacifique 2009 ; aider à la finalisation du dossier de proposition d'inscription de Samarra, Irak ; dégager des fonds et aider à l'organisation d'une réunion à Nairobi sur le renforcement des capacités en matière de patrimoine naturel ; et finaliser et diffuser un film sur le patrimoine mondial et le tourisme durable dans l'émission *Earth Report* de la BBC.
- 7. En collectant des fonds provenant de sources bilatérales et multilatérales pour soutenir les efforts de conservation du patrimoine mondial culturel et naturel, la NWHF cherche à se tenir régulièrement au courant de la politique générale en matière de donations et à accroître la sensibilisation aux questions de développement liées à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.
  - Principales activités en 2006 : faciliter la coopération et le cofinancement de « Patrimoine culturel et tourisme durable » en Asie, entre la Banque asiatique de développement (ADB) et l'UNESCO ; établir un programme sur le Patrimoine naturel à présenter à des bailleurs de fonds ; et créer un programme nordique d'application de la Stratégie globale dans des pays en développement. La NWHF a aussi obtenu un statut d'observateur au Conseil d'administration du Fonds pour le patrimoine mondial africain.

#### Fonds collectés pour des projets en 2006 (en milliers)

Projet / Activité	Partenaire	NOK	USD <sup>2</sup>
Soutien à des participants de pays en développement pour assister à des réunions du patrimoine mondial : Accroître la participation de pays en développement à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.	UNESCO/ WHC	450	73
Sangha bouddhiste: Renforcer la capacité locale de conservation du patrimoine en Asie en redynamisant la tradition des arts décoratifs et techniques artisanales de construction.	UNESCO/ Bur. régional Asie-Pacifique	4.823	788
Patrimoine naturel en Afrique australe et de l'Est: Organiser une réunion sur le renforcement des capacités en matière de patrimoine mondial naturel à Nairobi, Kenya, pour faciliter l'inscription de sites du patrimoine naturel sur la Liste du patrimoine mondial.	UNESCO/ WHC, PNUE Gouvernement norvégien	400	65
Total		5.673	926

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Burkina Faso, Irak, Îles Marshall, Uruguay et Sénégal.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 1 USD = 6,1 NOK